



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

PLF 2021 et mixité dans les quartiers

Question écrite n° 33371

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, sur la question de la mixité dans les quartiers. Le 2 octobre 2020, le Président de la République indiquait : « Nous avons nous-mêmes construit notre propre séparatisme. C'est celui de nos quartiers, c'est la ghettoïsation que notre République, avec les meilleures intentions du monde, a laissé faire. C'est-à-dire que nous avons eu une politique de peuplement qui a concentré la misère et les difficultés. Nous avons créé ainsi des quartiers où la promesse de la République n'a plus été tenue ». Mme la députée considère, en effet, que les quartiers ont grand besoin de mixité. Cet objectif est d'ailleurs partagé par les bailleurs, mais ces derniers se jugent insuffisamment accompagnés dans sa réalisation. Ce sentiment est enfin confirmé par la Cour des comptes. Elle souhaiterait donc savoir, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2021, dans quelle mesure les crédits de la mission « logement » seront suffisants pour répondre à cet objectif ambitieux. Celui-ci fait des politiques de peuplement renouvelées un des enjeux de la France unie. Elle souhaite connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33371

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : [Logement](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 octobre 2020](#), page 7410

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)